

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/03/2011  
Réception par le Prefet : 14/03/2011  
Publication : 18/03/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-3-10-2

Séance du vendredi 11 mars 2011

### **INFOBEST PALMRAIN - SOLDE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN AU TITRE DE L'EXERCICE 2010**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CP-12/03-07 de la Commission Permanente du 19 janvier 2007 sur la reconduction du financement de l'Infobest Palmrain pour la période 2007-2010,
- VU la convention relative à l'instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières pour le sud du Rhin Supérieur – Infobest Palmrain 2007-2010,
- VU la délibération n°CG-2010-4-10-1 du Conseil Général du 7 décembre 2010 relative au budget primitif 2011 des actions de coopération transfrontalière, européenne et internationale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le versement du solde de la participation départementale au titre de l'année 2010 d'un montant de 595,42 € à la Regio Basiliensis qui assure la gestion financière d'Infobest Palmrain.
- Les crédits correspondants sont inscrits sur le programme F712 imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2011.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions